

Ville de Rumilly

Ateliers de concertation pour l'élaboration d'un Schéma Directeur des Modes Actifs

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER N°3 : ASSOCIATIONS & COLLECTIFS

Mercredi 15 juin 2022 (18h-20h)

Le support de la présentation réalisé par INGETEC se trouve en pièce-jointe.

1. Ressenti actuel en termes de déplacements sur le territoire

- Nombreux conflits d'usage constatés entre les automobilistes et les cyclistes

2. Vélo

2.1. Freins pour le développement du vélo sur le territoire

Absence d'aménagements

Où ? D3 entre la base de loisirs et Marigny + traversée de la voie ferrée rue de Madrid

Le réseau existant présente de nombreux points durs

- Aménagements dangereux car à proximité d'une voie avec un trafic automobile important

Où ? Bandes cyclables sur le boulevard de l'Europe + Bandes cyclables sur la RD3 entre le rond-point de la base de loisirs et celui de la poêle Tefal

- Aménagements discontinus

Où ? Ancien chemin agricole le long de la Néphaz en direction du centre-ville s'arrêtant au niveau des tennis + Voie verte sur la route d'Aix-les-Bains + Piste cyclable avenue des Alpes

- Etat général dégradé : pictogrammes effacés et revêtement abîmé

Où ? Avenue Gantin après le rond-point du Mont-Blanc + Piste cyclable rue du Mont-Blanc

- Carrefours dangereux

Où ? Avenue des Alpes x rue des Glières + Pont du Mont-Blanc x rue du Mont-Blanc + Rond-point de la poêle Tefal + Rond-point au niveau de la base de loisirs

- Aménagements peu confortables avec une succession de cédez-le-passage qui forcent à mettre pied à terre

Où ? Voie verte rue René Cassin

- Aménagements cyclables en doublon donc un des deux devient inutile

Où ? Piste cyclable rue des Pérouses jamais empruntée par les cyclistes

- Manque de stationnement vélo

Où ? Devant le gymnase du collège du Chéran pour les extérieurs

2.2. Attentes pour favoriser l'usage du vélo sur le territoire, dont les liaisons à développer en priorité

- Quel devenir pour le boulevard de l'Europe : 2x2 voies sans bandes cyclables ? 2x1 voie avec un couloir bus+vélo ?
- Possibilité de mettre son vélo dans les bus pour faciliter l'intermodalité
- Faire une campagne de sensibilisation portant sur les règles de circulation des aménagements cyclables et des aménagements partagés à destination de tous les modes
- Apaiser la circulation sur l'avenue Gantin entre l'Avenue René Cassin et le Quai des Arts

3. Piétons

3.1. Freins pour le développement de la marche sur le territoire

Manque d'aménagements

Où ? Route de Cessens jusqu'au centre-ville

Les aménagements existants présentent de nombreux points durs :

- Problème de propreté des aménagements existants : présence de nombreuses déjections canines
Où ? Tout le secteur du centre-ville
- Carrefours dangereux
Où ? Pont du Mont-Blanc x rue du Mont-Blanc

3.2. Attentes pour favoriser le développement de la marche sur le territoire, dont les liaisons à développer en priorité

- Liaison à développer en priorité :
 - Entre le secteur Sud-Ouest et le centre-ville : ancien chemin agricole le long de la Néphaz > rue des Eglantines > rue de Verdun > débouché au niveau du Super U
- Ajouter des équipements de confort le long des aménagements (mobiliers urbains comme des bancs ou des tables de pique-nique, points d'eau)
- Créer des parcours pédagogiques sur la thématique de l'histoire et du patrimoine de la ville ou celle de l'environnement
- Faire une campagne de sensibilisation portant sur les règles de circulation des aménagements partagés à destination de tous les modes

4. Nature en ville

- Parc à proximité de l'école Joseph Béard recouvert de déjections canines
- Espace public devant le quai des Arts très apprécié
- Végétaliser davantage l'avenue Gantin des deux côtés entre l'avenue René Cassin et le centre-ville
- Végétaliser davantage le parvis du Lycée de l'Albanais

5. Projets à intégrer au Schéma Directeur des Modes Actifs

- Projet de bosquet nourricier (collectif « Partageons le Sourire »)
Quoi : bosquet dans le centre de minimum 20 m², construit sur plusieurs strates selon les principes de la permaculture
Objectif : prendre soin des habitants et de l'environnement, création de lien social et de lien entre les habitants et l'environnement
- Déplacement du collège du Clergeon derrière le cinéma en 2026